

**PROCES-VERBAL de la Réunion
de BUREAU
Le lundi 21 novembre 2011 - Marennes**

Étaient présents : voir liste en annexe 1.

Le Président Gérald VIAUD ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

1. Principales réunions à venir :

- Le 05 décembre : Suivi des Assises de la Conchyliculture
- Le 06 décembre : Conseil du CNC
- Le 09 décembre : Présentation du projet de schéma régional de l'aquaculture

- Gérald VIAUD fait part de la naissance des jumeaux, Maël et Enora JOLIVE. Un cadeau de naissance sera adressé par le CRC à Madame Kristell SIRET JOLIVE.

- Organisation de la visite d'Alain CADEC, député européen, accompagné d'Elisabeth MORIN-CHARTIER également député européen.

- 17 h 30 : Visite établissement ostréicole de la cité de l'huître
- 18 h 15 : Réunion de travail avec le bureau du CRC, le Président du Groupement Qualité, Madame le Préfet ou le sous-préfet de Rochefort, le Président du Conseil Général Dominique BUSSEREAU, Benoît BITEAU, Michel PARENT, Jean-Pierre TALLIEU, Gilles SERVANTON, Jean-Marie COUPU, Didier QUENTIN.
- 19 h 15 : Dîner débat.

2. Plan de soutien Tempête Xynthia :

Un plan de soutien exceptionnel a été mis en place pour les conchyliculteurs et pisciculteurs de Poitou-Charentes touchés par la tempête Xynthia du 27 et 28 février 2010.

L'objet de celle-ci est d'accorder une aide financière complémentaire aux entreprises conchylicoles par les collectivités territoriales, la région et le département, grâce aux fonds d'intervention d'urgence (cf. document joint en annexe). L'Europe vient de donner son aval à ce plan.

3. Gisements Gironde :

Une réunion a été organisée à Talais le 10 novembre pour la réhabilitation du centre du Verdon.

Les 24 et 25 novembre, une commission sera chargée des visites des gisements naturels d'huîtres creuses sur la rive droite de la Gironde pour procéder à l'évaluation des stocks disponibles.

Un groupe d'ostréiculteurs du Château d'Oléron ont fait part de leur mécontentement face au projet de reparcage des huîtres de Gironde sur le secteur d'Oulme.

Deux réunions de concertation ont été organisées à la DDTM de Marennes.

La commission des cultures marines du 17 novembre présidée par Gilles SERVANTON a décidé de prévoir trois zones de reparcage : Ade, les Meules et Oulme (au lieu d'une jusque là)

A ce jour, 64 entreprises ont fait part de leur intention de solliciter une autorisation de pêche en début d'année 2012 auprès de la DDTM.

4. Filière de la Maleconche :

Le CODERT a donné un avis favorable unanime au projet.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé par le CRC Poitou-Charentes.

Parlier Environnement, qui a préparé le cahier des charges de la consultation, accompagnera le groupe de professionnels qui auditera les entreprises le premier décembre prochain après- midi.

Le groupe de professionnels sera composé de :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Gérald VIAUD | - Benoît DURIVAUD |
| - Philippe MORANDEAU | - Marc OUDIN |
| - Nicolas MUREAU | - Serge GRENON |
| - Alain PORSAIN | - Christophe MARGAT |
| - Laurent CHIRON | |

5. Prélèvement de sable au Galon d'Or :

Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre du Conseil Général de Charente-Maritime dans le cadre de l'après Xynthia. Le sable est transféré en protection du cordon dunaire de la plage de Marennes.

Ces prélèvements ont été opérés, pour certains, dans la dune végétalisée d'oyats, dune replantée suite au premier dragage de 2008 (mesures compensatoires de l'étude d'impact).

Observation du SAT Royan :

Zone de prélèvement : Le DPM nécessite une autorisation. Toutefois, on peut rappeler qu'une autorisation pluriannuelle (10 ans) a été délivrée au CRC à hauteur de 5000 m³/an pour dégager la coursière.

Zone de dépôts : une plage concédée est considérée comme de l'entretien (pas besoin d'autorisation). On peut rappeler que les opérations N1 et N2 ont « échappé » à la réglementation notamment la loi sur l'eau au regard de l'urgence.

Pour ces travaux, le Conseil Général de Charente-Maritime a organisé des réunions en septembre et novembre :

Les participants :

- Conseil Général Charentes Maritime
- Ville de La Tremblade
- ONF
- Ets MASSE Albert TP

Les travaux sont quasiment terminés. Le CRC pourra si nécessaire, solliciter le SATR pour évaluer sur place les dégâts à faire reprendre par l'entreprise.

6. Vols d'huîtres :

Monsieur COUNIL a été condamné à 1 an de prison avec sursis et à 22 000 euros de dommages et intérêts à verser à Messieurs MEGE et ROBBES.

Le CRC se constituera partie civile dans la procédure engagée à l'encontre de Jean-Pierre TONNEAU dont l'audience se tiendra le 14 janvier 2012. A souligner que Monsieur TONNEAU est titulaire du Mérite Maritime. La question du maintien de cette distinction honorifique se pose.

7. La Trézence :

La Trézence est intervenue à la demande d'un ostréiculteur dans une concession en friche pour la nettoyer, mais celle-ci ne lui appartenait pas (erreur d'indentification de la DDTM qui a transmis un numéro erroné).

Il convient désormais de trouver une solution. Une recherche est en cours auprès des assureurs.

8. BPREA :

Depuis un an et demi, la formation *BPREA productions aquacoles* n'a pas eu lieu en Charente-Maritime. A ce jour, le CFPPA de Bourcefranc aurait un potentiel de sept à huit candidats pour suivre la formation. Celle-ci représente un coût total de 60 000 euros. Les recettes sont pour l'instant de 54 400 euros si toutes les candidatures aboutissent.

Le lycée sollicite le CRC pour compléter le financement de cette formation d'un coût de 5 600 euros jusqu'à 15 000 euros.

Décision du Bureau : Favorable

9. Dates d'enlèvement et de repose des installations :

- renouvellement à l'identique des dates 2011 (hors Lamouroux)
- Le Comité de banc de Lamouroux se réunira mardi 22 novembre pour discuter des dates de 2012

10. Règlement intérieur de la Commission des Cultures Marines :

Un projet de règlement a été remis lors de la dernière réunion du secteur de La Rochelle.

Il conviendra de l'étudier avec beaucoup d'attention car il impose de nouvelles règles de fonctionnement qui posent questions.

Les deux commissions des Cultures Marines seront réunies en début d'année pour examiner ce texte.

Questions diverses :

Le port de plaisance de Boyardville sollicite une autorisation exceptionnelle de dragage.

La réunion de validation de la reprise du dragage du bassin à flot se déroulera le mardi 22 novembre.

Le CRC y sera représenté par Serge GRENON et Charlotte RHONE.

Le Président Gérald VIAUD remercie les professionnels et lève la séance à 17 H 30.

Gérald VIAUD.

Annexe :

DATES D'ENLEVEMENT ET DE REPOSE DES INSTALLATIONS POUR 2012

Les dates d'enlèvement des installations ostréicoles surélevées dans le bassin de Marennes Oléron pour l'année 2012 sont fixées de la manière suivante :

<u>Côte de l'Ile d'Oléron :</u>		
La Guillotine zone 5	Pas d'enlèvement en 2012	
Les Doux zone 5	30.03	15.05
Les Portes zone 5	30.03	15.05
Les Barrages zone 5	30.03	15.05
Étier Neuf zone 5	30.03	15.05
Barre de Lilon (coursière Viandet à la Sablière) zone 1	30.04	31.05
Les Annas zone 4	30.04	15.06
Renomplat zone 4	30.04	15.06
Casse Émeline zone 4	30.04	15.06
Fer à Cheval zone 4	30.04	15.06
Balise du Nord - La Mortane zone 4	30.04	15.06
Casse Dufour (rocher vert) zone 4	30.04	15.06
<u>Côtes continentales du bassin de Marennes-Oléron :</u>		
Petit Barat zone 6	30.01	15.03
Grand Barat zone 6	30.01	15.03
Saut de Barat zone 6	30.01	15.03
Dagnas Nord zone 2	15.02	01.04
Dagnas Sud zone 2	15.03	01.05
Lamouroux zone 3	A fixer	A fixer
Martin zone 2	30.03	15.06
Bas de Perquis zone 7	30.01	15.06
Tête de Perquis zone 7	30.01	15.03
Perquis Sud - Plage de Ronce zone 7	30.01	15.03

La date limite du passage du cercle est fixée au 15 mai sauf sur le bas de Perquis (31 mars 2012).

SECTION RÉGIONALE
DE LA CONCHYLICULTURE POITOU-CHARENTES

Réunion du Conseil d'Administration Bureau

LE : *Lundi 21 novembre 2011* A : *15 h* -

NOM	Prénom	Emargement
AUBIER	Annie	<i>[Signature]</i>
BARON	Jacques	<i>Jacques BARON</i>
COIRIER	Daniel	<i>[Signature]</i>
DURIVAUD	Benoît	<i>[Signature]</i>
FAVIER	Philippe	<i>Excusé</i>
GRASSET	Michel	<i>Excusé</i>
MAIRE	Jacques	<i>[Signature]</i>
MARGAT	Christophe	
MARISSAL	Eric	<i>Excusé</i>
MORANDEAU	Philippe	<i>[Signature]</i>
LOUDIN	Marc	
PAIN	Cyril	
PORSAIN	Alain	<i>[Signature]</i>
VIAUD	Gérald	<i>[Signature]</i>
CHAMPEAU	<i>Laurent</i>	<i>[Signature]</i>